

Dix groupes de la société civile suspendus au Burundi

@rib News, 24/11/2015 - Source Reuters Le ministre de l'Intérieur du Burundi a suspendu dix organisations issues de la société civile, les accusant d'incitation à la violence au cours des derniers mois, a-t-on appris mardi auprès d'un haut responsable gouvernemental. La plupart des dirigeants de ces groupes sont des défenseurs des droits civiques et se sont exilés à l'étranger alors que le pays est secoué par des violences liées à la réélection en juillet du président Pierre Nkurunziza.

"Les investigations ont révélé leur implication dans les troubles à la sécurité du pays", a déclaré Terence Ntahirwa secrétaire permanent au ministère de l'Intérieur, à propos de ces organisations. Ces groupes pourront défendre leur cause et seront autorisés à reprendre leurs activités s'ils sont jugés innocents, a-t-il ajouté. Parmi ces organisations figurent l'APRODH (Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues), dirigée par Pierre Claver Mbonimpa, qui a survécu en août à une tentative d'assassinat. Ces groupes ont mené des actions de protestation contre la décision de Pierre Nkurunziza, annoncée dès le mois d'avril, de briguer un troisième mandat consécutif, jugé contraire à la Constitution par ses opposants. Leurs comptes bancaires, ainsi que ceux de leurs dirigeants, ont déjà été gelés par le procureur général Valentine Bagorikunda. Depuis avril, plus de 200 personnes ont été tuées dans les violences politiques au Burundi.